

|  |
| --- |
| **Termes de références**  **Réalisation d’une évaluation de la mise en œuvre du projet** |

**CONTEXTE**

Dans le cadre du 11e Fonds Européen de Développement, l’Union Européenne a prévu d’accompagner la République d’Haïti au travers du Programme d'Appui à la Réforme de l'Etat (SBC-II). Ce programme a pour objectif de « Consolider les capacités de résilience de l'Etat haïtien pour assurer une croissance économique durable et inclusive » via trois objectifs spécifiques :

* + l’amélioration de la performance du gouvernement dans la gestion des finances publiques
  + l’amélioration de la performance de l’appareil de l’Etat, et
  + le renforcement de la capacité de l’Etat à fournir des services de base aux populations, spécialement en matière d’éducation et de gestion des risques.

Deux modalités de mise en œuvre ont été définies dans le cadre de ce programme, à savoir :

* + Un appui budgétaire de 100 millions d’euros pour l’appui à la consolidation de l’Etat, réparti en plusieurs tranches fixes et variables, et incluant des activités telles que le dialogue politique, les transferts financiers, les revues de performance, le reporting et le développement des capacités.
  + Un appui complémentaire de 20 millions d’euros concernant l’assistance technique nécessaire à la réforme de l’Etat et des finances publiques, la gouvernance locale et à la résilience et éducation.

Expertise France, l’agence française d’expertise technique internationale, a été choisie par l’Union Européenne pour mettre en œuvre une partie de l’appui complémentaire auprès du Ministère de l’Economie et des Finances (MEF), du Ministère de l’Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT) et de l’Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFP), via un projet de renforcement de capacité. Le projet mené par Expertise France a débuté en juillet 2018 et s’achèvera en mars 2022, avec un montant total de 5 500 000EUR.

Ce projet est organisé autour de 3 composantes dotée chacune de résultats à atteindre :

* Composante A – Réforme de l’administration fiscale
  + L’activité opérationnelle de la Direction Générale des Impôts (DGI) est renforcée et les réformes fiscales sont pilotées efficacement
  + Les compétences métiers de la DGI sont renforcées
  + L’assiette fiscale est élargie
  + Les services offerts par la DGI aux usagers sont améliorés
* Composante B – Gouvernance locale
  + Les collectivités territoriales haïtiennes sont renforcées sur le plan institutionnel
  + Les ressources des collectivités territoriales augmentent
  + La gestion budgétaire des collectivités territoriales est renforcée
* Composante C – Gouvernance financière de l’éducation
  + L’enquête de suivi des dépenses publique est disponible et diffusée
  + Les procédures d’exécution du budget du MENFP sont fiabilisées et renforcées
  + Le dialogue entre le MEF et le MENFP est renforcé

Le projet a été signé et lancé en 2018 dans un contexte tendu suite au lancement du mouvement de contestation « Petro Caribe » et à divers épisodes violant notamment les émeutes juillets 2018 liées à l’augmentation exponentielle des prix du carburant. Dès 2019, la crise haïtienne s’est ancrée dans le temps puis au contexte de troubles socio-politiques majeurs s’est ajoutée une crise sanitaire mondiale sans précédent liée à la pandémie de coronavirus en 2020.

Le programme qui devait initialement se terminer au 31 mars 2021 a été prolongé jusqu’en mars 2022 (extension de 12 mois). Une nouvelle prolongation pourrait être envisagée en fonction de l’évolution de la situation et des négociations relatives à l’aide budgétaire haïtienne.

**OBJECTIFS ET METHODOLOGIE**

**Objectifs généraux**

L'objectif de cette activité est de réaliser une évaluation indépendante du Projet d’appui à la fiscalité, la gouvernance du territoire, la gouvernance financière de l’éducation en Haïti mis en œuvre par Expertise France afin de permettre de :

* + mesurer l’avancée des activités et nourrir la stratégie de sortie du projet
  + identifier et mesurer les impacts positifs et négatifs du programme en mettant en exergue les lignes directrices d’une stratégie de capitalisation
  + produire les données nécessaires pour alimenter la stratégie de communication.

**Méthode et organisation**

Cette évaluation sera conduite au regard de critères tirés des critères d’évaluation des projets d’aide au développement posés par le Comité de l’Aide au Développement de l’OCDE : effectivité, efficacité et efficience.

Le bureau d’études / les experts missionnés veilleront dans leurs travaux à prendre en compte le contexte institutionnel Haïtien actuel ainsi que les projets et initiatives soutenus dans le cadre du SBC-2.

La mission se déroulera en trois étapes : (1) préparation des travaux, (2) réalisation de l’évaluation et partage des conclusions et recommandations, (3) production du rapport final.

* **Etape 1 : préparation des travaux (à distance) – deuxième quinzaine de septembre 2021**

L’intervention démarrera par une visioconférence en guise de réunion de lancement entre l’équipe d’évaluation et Expertise France (experts long terme en Haïti, coordinatrice et équipe projet Siège) et l’Union Européenne (Délégation de l’UE en Haïti) pour échanger sur les attendus de la mission, ses modalités de mise en œuvre et les points d’attention à garder à l’esprit.

L’équipe d’évaluation procèdera ensuite à un examen des documents projet qui auront été mis à sa disposition par Expertise France : documents d’identification et d’instruction de l’UE, cadre logique initial et actualisé, outils S&E, livrables produits, rapports périodiques de suivi-pilotage (entre autre le dernier rapport annuel 2020-2021), documents sur l’exécution financière du projet etc. Cette analyse documentaire pourra être complétée par des entretiens exploratoires à distance entre l’équipe d’évaluation et les acteurs majeurs de la mise en œuvre du SBC2 (Union Européenne, Expertise France Siège, experts long terme Expertise France à Port au Prince).

Le livrable de cette première étape sera une note de cadrage de la mission (8 pages maximum) :

* restituant la compréhension par le prestataire du projet et de la mission ;
* explicitant les problématiques et les points à creuser ;
* détaillant le référentiel d’évaluation d’étape de la performance globale du projet (définition de la batterie des questions évaluatives pour chaque critère d’évaluation)  faisant le lien avec la liste indicative des indicateurs de résultat pour l’appui budgétaire.
* listant les interlocuteurs à solliciter dans le cadre de l’évaluation ;
* précisant le calendrier de mise en œuvre de la suite de la mission.
* Présentation des outils quantitatifs et qualitatifs proposés

*Nombre de jours indicatif : 5 jours*

* **Etape 2 : réalisation de l’évaluation et partage des conclusions / recommandations (en Haïti – début octobre 2021)**

L’équipe d’évaluation se rendra en Haïti pour conduire des entretiens individuels ou collectifs approfondis avec l’ensemble des parties prenantes du SBC-2 et exerçant en Haïti :

* la direction Générale des Impôts ;
* les équipes pertinentes du Ministère de l’Economie et des Finances;
* le MICT;
* le Ministère de l’Education;
* l’équipe projet basée à Port au Prince et composée de la coordinatrice et des experts longs termes (3)
* La délégation de l’Union européenne à Port au Prince ;
* Autres bailleurs et agences de mise en œuvre de programme de coopération en Haïti, en particulier ceux actifs dans les domaines couverts par le SBC II

D’autres acteurs moins directement impliqués dans le projet pourront également être associés à ces échanges avec les évaluateurs.

Depuis Port au Prince, l’équipe d’évaluation pourra également s’entretenir à distance avec les experts courts termes ayant réalisé des missions pour le compte du projet. Par ailleurs, des échanges réguliers interviendront à distance entre les évaluateurs et l’équipe projet au Siège d’Expertise France. A noter, une visite de la chargée de projet du siège aurait lieu au moment de la tenue de l’évaluation.

Le séjour en Haïti de l’équipe d’évaluation, en proximité avec les équipes projet, permettra à celle-ci de collecter des documents complémentaires auprès des interlocuteurs rencontrés. Ces documents, recueillis et analysés au fil de l’eau, viendront enrichir la réflexion des évaluateurs.

Elle procèdera en parallèle à l’évaluation approfondie et argumentée du projet, sur la base des critères fixés par les présents TDR et des questions évaluatives arrêtées pour chacun de ces critères à l’étape 1 de la mission :

* l’effectivité, pour évaluer la réalité de la mise en œuvre des appuis et de la démarche prévus par le projet ;
* l’efficacité, pour évaluer les résultats d’étape obtenus par rapport aux résultats attendus du projet, initiaux ou actualisés en cours de route ;
* l’efficience, pour évaluer les réalisations et résultats d’étape du projet par rapport aux ressources consommées (budget et délais de mise en œuvre).

Cette seconde étape se conclura par une restitution des travaux, conclusions et recommandations devant les principaux acteurs du projet (bénéficiaires, opérateur et bailleur) et par un échange avec ceux-ci.

Le livrable sera un rapport préliminaire d’évaluation (40 pages maximum, hors annexes) comprenant :

* un rapide rappel des TDR de la mission (1 page) ;
* une synthèse des travaux réalisés par l’équipe (1 page) ;
* un résumé exécutif du rapport (2 pages) ;
* le récit chronologique factuel et détaillé du projet ;
* les réponses aux questions évaluatives, par critère d’évaluation ;
* une synthèse des forces et faiblesses du projet ;
* les enseignements à en tirer et les recommandations pour la suite du projet, priorisés et classés par partie prenante destinataire, y compris sur l’amélioration du dispositif de suivi-évaluation. Une attention particulière sera portée à la stratégie de sortie et les enjeux liés à la capitalisation.

*Nombre de jours indicatif : 15 jours*

* **Etape 3 : production du rapport final (à distance) – 31/10/2021**

Les évaluateurs intègreront les éventuels commentaires et remarques et finaliser leur rapport qu’ils remettront à Expertise France.

Le livrable de cette dernière étape sera le rapport final d’évaluation.

*Nombre de jours indicatif : 5 jours*

**LIVRABLES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Livrables** | **Délai** |
| Note de cadrage | Max. 15 jours après la réunion de lancement |
| Rapport préliminaire d’évaluation | Fin de la mission en Haïti |
| Rapport final d’évaluation | Max 15 jours après la fin de la mission en Haïti |

**PROFIL RECHERCHE**

Le prestataire en charge de l’évaluation devra disposer des qualifications suivantes :

* Un minimum de 7 ans d'expérience professionnelle en matière de suivi et d’évaluation ;
* connaissance et expérience professionnelle en matière d'évaluation ;
* expérience en matière de coopération au développement ;
* Connaissance des problématiques de la gouvernance économique et financière et des réformes de l’Etat tout autre discipline pertinente au regard des activités du SBC-2 ;
* excellente connaissance du contexte Haïtien;
* excellentes capacités de synthèse et de présentation ;
* parfaite maîtrise du français à l’écrit et à l’oral.

Le bureau d’études / les experts mobilisés pour la prestation ne devront avoir aucun lien avec la contrepartie qui soit susceptible d’interférer dans le processus d’évaluation et de mettre en doute l’impartialité et l’objectivité de leurs conclusions. Le bureau d’étude/experts pourra être recruté localement ou à l’international.

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Les livrables et tous les documents de travail produits au cours de la mission seront rédigés en langue française.

La mission démarrera dès la signature du contrat avec le prestataire retenu.

Les évaluateurs disposeront de 6 semaines pour réaliser l’ensemble de la mission.

**CRITERE DE SELECTION**

|  |  |
| --- | --- |
| **Critères** | **Points** |
| Expériences dans le suivi et évaluation | 30 |
| Références pertinentes de mission de suivi & évaluation sur projet de coopération internationale | 10 |
| Connaissance des problématiques de la gouvernance économique et financière et des réformes de l’Etat | 20 |
| Connaissance d’Haïti | 20 |
| Prix | 20 |
| **Total** | **100** |

\*

\* \*